

DEMANDE DE LOCATION

AFIN DE LOUER UNE PLACE DE PARC OU UN OBJET ANNEXE

Merci de remplir ce formulaire d'inscription de manière complète — quelques minutes suffisent. Une fois daté et signé, il ne vous reste qu'à nous le retourner accompagné de l'ensemble des pièces mentionnées au point 7 ; un dossier incomplet ne pourra malheureusement pas être pris en considération.

01 OBJET DE LA LOCATION

Type d'objet

- ☐ Place de parc extérieure ☐ Garage fermé
☐ Place de parc intérieure / couverte ☐ Box
☐ Atelier ☐ Vitrine ☐ Dépôt ☐ Cave
☐ Autre :

Adresse de l'immeuble

NPA / Localité

N° / situation dans l'immeuble

Surface approximative (m²)

Loyer mensuel net (CHF)

Acompte de charges (CHF)

Date de la visite

Date d'entrée souhaitée

02 CANDIDAT·E / PRENEUR

Qualité du preneur

- ☐ Personne privée ☐ Entreprise / association

Nom, prénom ou raison sociale

N° IDE (si entreprise)

Personne de contact (si entreprise)

Date de naissance (personne privée)

Nationalité / permis

Adresse actuelle

NPA / Localité

Téléphone (mobile)

E-mail

Profession / activité

Employeur / revenu mensuel brut (CHF)

03 VÉHICULE (SI PLACE DE PARC)

Marque / modèle

Immatriculation

Type de véhicule

☐ Voiture ☐ Utilitaire ☐ Moto

☐ Autre :

Recharge électrique souhaitée

☐ Oui ☐ Non

04 USAGE PRÉVU (SI OBJET ANNEXE)

Description de l'utilisation prévue

Stockage de matières dangereuses

☐ Oui ☐ Non

Accès au public

☐ Oui ☐ Non

Locataire d'un logement dans l'immeuble

☐ Oui ☐ Non

Poursuites en cours

☐ Oui, montant : ☐ Non

05 ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

Conformément aux art. 257f et 267 du Code des obligations (CO), le locataire est tenu d'user de la chose louée avec le soin nécessaire et répond des dommages causés à celle-ci. La conclusion et le maintien, pendant toute la durée du bail, d'une assurance responsabilité civile (privée ou d'entreprise selon la qualité du preneur) couvrant les dommages locatifs et les dommages causés aux tiers constituent une condition obligatoire à la conclusion du contrat de bail. Une attestation d'assurance devra être remise au plus tard lors de la signature du bail.

Assurance RC

☐ Conclue ☐ À conclure avant la signature du bail

Compagnie / N° de police

06 GARANTIE DE LOYER

Une garantie de loyer correspondant à trois mois de loyer net sera exigée lors de la signature du bail (art. 257e CO). Elle sera constituée soit par un dépôt sur un compte de garantie bancaire ouvert au nom du locataire, soit par une assurance de garantie de loyer (cautionnement) auprès d'un assureur reconnu, sous réserve de l'accord du bailleur.

Forme de garantie envisagée

☐ Dépôt bancaire ☐ Assurance de garantie de loyer

Établissement bancaire / assureur envisagé

07 PIÈCES À JOINDRE

☐ Copie d'une pièce d'identité du/de la candidat·e ou du/de la signataire

☐ Copie du permis de séjour (pour les ressortissant·e·s étranger·ère·s)

☐ Extrait de l'Office des poursuites datant de moins de 3 mois

☐ Extrait du Registre du commerce (pour les entreprises)

- ☐ Copie du permis de circulation du véhicule (pour une place de parc)
- ☐ Attestation d'assurance responsabilité civile

Tout dossier ne comportant pas l'intégralité de ces pièces ne sera pas pris en considération.

08 DÉCLARATION ET SIGNATURE

Le/la/les soussigné·e·s certifie·nt l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies et autorise·nt le bailleur à les vérifier, notamment auprès de l'employeur, du bailleur actuel et de l'Office des poursuites. Toute fausse déclaration peut entraîner le rejet de la candidature ou la résiliation du bail.

La présente demande ne constitue pas un engagement du bailleur ; le bail ne prend effet qu'à la signature du contrat par les deux parties. Le bailleur se réserve le droit de ne pas donner suite sans indication de motifs.

FRAIS DE DOSSIER

Les frais de dossier sont exigibles dès que la gérance a établi le contrat de bail, indépendamment de la prise de possession effective de l'objet loué par le/la preneur.

PROTECTION DES DONNÉES

Les données personnelles et les pièces recueillies sont traitées exclusivement aux fins de l'examen de la présente demande de location, conformément à la loi fédérale sur la protection des données (LPD ; art. 6 et 19). En cas de réponse négative ou de retrait de la candidature, le dossier complet, y compris toutes les copies et données électroniques, est détruit de manière sécurisée dans un délai de 3 jours suivant la décision, sans autre avis. Le/la candidat·e peut demander la restitution de ses documents dans ce délai. En cas de conclusion du bail, les données sont conservées dans le dossier locataire pour la durée du contrat et des obligations légales en découlant ; les coordonnées du preneur (nom, adresse de l'objet loué, téléphone, e-mail) sont utilisées par le bailleur pour la gestion du bail et peuvent être communiquées, dans la mesure strictement nécessaire, aux tiers intervenant sur l'immeuble, notamment artisans, entreprises de maintenance, concierge et assureurs, afin de convenir des interventions et d'assurer l'entretien de l'objet loué. Les informations financières et personnelles du dossier de candidature ne sont en aucun cas transmises à ces tiers.

LIEU ET DATE

SIGNATURE · CANDIDAT·E / PRENEUR

LIEU ET DATE

SIGNATURE · CO-SIGNATAIRE